

Dossier suivi par :

- Bureau des Concours (MTES)
- Mme C. Larrieu ; catherine.larrieu@agroparistech.fr

**Objet : Recrutement dans le Corps des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts  
Année 2017 : Ouverture d'un concours sur titres et travaux ouverts aux docteurs**

Madame, Monsieur,

Cette année pour la première fois, il a été décidé d'ouvrir le recrutement du **Corps des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts (IPEF)** à des personnes titulaires d'un doctorat pouvant déjà avoir une expérience professionnelle, dans les conditions suivantes :

- Les candidats doivent avoir obtenu leur doctorat avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- La thèse doit relever d'un des deux domaines de spécialité suivants, choisis pour l'édition 2017 de ce concours :
  - o économie des filières agricoles et agro-alimentaires ;
  - o prévention, évaluation, gestion et/ou traitement de risques.

Il n'y a pas de limite d'âge pour ce concours ; il est ouvert aux personnes en post-doctorat comme à celles ayant déjà développé une expérience professionnelle plus longue par des activités de recherche ou dans d'autres types de responsabilités. Les carrières professionnelles des IPEF ouvrent vers une diversité de responsabilités et domaines, en lien avec la conception, la mise en œuvre, l'évaluation, le suivi de politiques publiques et l'expertise. Il n'y a pas besoin d'être déjà fonctionnaire pour candidater.

**Cette voie d'accès au corps des IPEF par concours externe sur titres et travaux étant une première édition, nous vous remercions de faire connaître autant que possible cette opportunité à des personnes susceptibles d'être intéressés ou à des organismes pouvant la diffuser.** A cet effet, vous trouverez ci-joint une **fiche d'information, diffusable et affichable** en tant que de besoin.

L'ouverture de ce Concours est prévue le **2 août 2017**, avec comme date-limite de candidature le **22 septembre 2017**. Toutes les informations seront accessibles sur le site du Bureau des Concours du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : [www.concours.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/)

Je vous remercie d'avance de votre implication pour la diffusion de cette information.



Catherine Larrieu

Coordination du recrutement et de la formation des IPEF

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Arrêté du 13 juillet 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux par spécialités pour l'accès au corps des ingénieur-e-s des ponts, des eaux et des forêts**

NOR : TREK1719196A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 13 juillet 2017, est autorisée au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe par spécialités prévu au 2<sup>e</sup> de l'article 5 du décret du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Peuvent candidater les personnes titulaires, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifiant de qualifications au moins équivalentes.

Le concours est ouvert dans les spécialités suivantes :

- Spécialité 1** : Economie des filières agricoles et agro-alimentaires : performance économique, environnementale et sociale, compétitivité.
- Spécialité 2** : Prévention, évaluation, gestion et/ou traitement de risques environnementaux ou anthropiques.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription, annexés des pièces justificatives, est fixée au vendredi 22 septembre 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à partir du 4 décembre 2017.

Le nombre de postes offerts au concours sur titres et travaux d'ingénieur-es des ponts, des eaux et des forêts est fixé à 2, répartis comme suit, en fonction des spécialités :

<b>Economie des filières agricoles et agro-alimentaires</b>	<b>1 poste</b> en administration centrale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ou dans un établissement public national sous tutelle de ce ministère, dont les missions porteront sur la conception, l'élaboration, le suivi de la mise en application et/ou l'évaluation de politiques publiques ayant un lien avec la spécialité.
<b>Prévention, évaluation, gestion et/ou traitement de risques environnementaux ou anthropiques</b>	<b>1 poste</b> en administration centrale du ministère de la transition écologique et solidaire ou dans un établissement public national sous tutelle de ce ministère ou autre structure publique à compétence nationale, dont les missions porteront sur la conception, la mise en œuvre, l'évaluation d'une politique publique en lien avec la spécialité 2 et/ou à la production et diffusion d'expertise

Ces deux postes auront une localisation principale à Paris ou en Ile-de-France.

Dans la suite de leur carrière, les lauréats de ce concours ont vocation à occuper, comme l'ensemble des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts, des postes diversifiés dans différents champs d'activité du corps.

La composition du jury fera l'objet d'un arrêté conjoint du ministre chargé du développement durable et du ministre chargé de l'agriculture.

- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

– via internet aux adresses :

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

<http://www.concours.agriculture.gouv.fr>

– par courriel ou par téléphone auprès de : Unité des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts, ipef.rm1@developpement-durable.gouv.fr, tél. : 01-40-81-29-66, 01-40-81-69-22.

- Les demandes d'admission à concourir :

Les demandes d'admission à concourir nécessitent l'accomplissement de deux formalités distinctes, relatives à l'inscription et à la transmission des pièces justificatives. Aucune demande d'inscription hors-délais ou non conforme aux présentes instructions ne sera prise en compte.

1. Le formulaire d'inscription est complété :

– sur internet : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>, puis « Ministère » puis « concours et écoles ».

La date de fin de saisie des inscriptions par internet est fixée au vendredi 22 septembre 2017 à minuit heure de paris, date de clôture des inscriptions. Jusqu'à cette date, les candidats déjà inscrits par internet

peuvent modifier les données de leur dossier grâce à leur nom et à un code personnel qui leur est attribué à l'issue de leur inscription en ligne. Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle validation qui s'effectue par internet.

Attention :

Pour que votre inscription soit prise en compte, effectuez bien toute la procédure jusqu'à l'obtention de la confirmation d'inscription que vous devez impérativement imprimer et conserver.

- les candidats ne pouvant s'inscrire par internet pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite. ce courrier, accompagné d'une enveloppe au format 22,9 × 32,4 cm affranchie au tarif en vigueur correspondant à un poids jusqu'à 100g et libellée au nom et à l'adresse du candidat, devra être adressé par voie postale au ministère de la transition écologique et solidaire sous-direction du recrutement et de la mobilité bureau des recrutements par concours, pôle technique SG/DRH/RM1, concours sur titres et travaux d'ingénieur-e-s des ponts, des eaux et des forêts, Grande Arche, paroi Sud, bureau 14 S 04, 92055 La Défense Cedex

Le dossier imprimé d'inscription dûment complété devra être renvoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple à la même adresse au plus tard le 22 septembre 2017 (date de clôture des inscriptions) avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Il sera accompagné des pièces justificatives figurant au point 2.

Les candidats devront donc veiller à demander leur dossier d'inscription suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier.

2. Les pièces justificatives : CV, copie des rapports des rapporteurs ayant examiné les travaux avant la soutenance de doctorat, copie du rapport de jury de soutenance du doctorat, une note de 6 pages maximum présentant les stages effectués, les travaux réalisés et la liste complète des publications, une lettre de motivation, seront impérativement :

- envoyées par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, en recommandé simple, au plus tard le vendredi 22 septembre 2017, le cachet de la poste faisant foi,
- et numérisées et adressées par courriel au plus tard le vendredi 22 septembre 2017 à l'adresse suivante : [ipf.rm1@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ipf.rm1@developpement-durable.gouv.fr)

La composition du jury fera l'objet d'un arrêté conjoint du ministre chargé du développement durable et du ministre chargé de l'agriculture.



## En 2017, DEVENIR INGENIEUR DES PONTS, DES EAUX ET DES FORETS ?

Pour la première fois en 2017 : deux postes sont proposés sur concours aux titulaires d'un doctorat pour intégrer le corps des IPEF. Deux spécialités sont ouvertes cette année :

- économie des filières agricoles et agro-alimentaires ;
- prévention, évaluation, gestion et/ou traitement de risques.

Fonctionnaires de l'Etat, les Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts (IPEF) exercent des fonctions de direction, d'encadrement, de contrôle, d'inspection, d'étude, d'expertise, d'évaluation de politiques publiques, d'enseignement et de recherche.

Au sein de services de l'Etat ou dans d'autres organismes, leurs missions associent le service de l'intérêt général, l'accompagnement des activités économiques et des modes de vie dans une perspective de transition écologique, le travail avec l'ensemble des parties prenantes de la société civile pour articuler les enjeux de court et de long termes.

Leurs domaines d'action : climat et demande énergétique, aménagement durable des territoires, logement et ville, transports, agriculture et forêts, gestion et préservation de l'environnement et des ressources naturelles, prévention et gestion des risques, alimentation et agro-industrie ...

**Vous êtes titulaire  
d'un doctorat  
obtenu avant le  
1<sup>er</sup> janvier 2017 ?**

**Vous souhaitez  
vous impliquer et  
apporter votre  
expérience dans la  
conception, la mise  
en œuvre,  
l'évaluation, le  
suivi de politiques  
publiques ?**

**Avant le  
22 septembre 2017,  
déposez votre  
dossier !**

**Cette année, le  
concours est  
ouvert dans 2  
spécialités  
thématiques**

**Ouverture du  
concours :  
2 août 2017**

**Clôture des  
candidatures :  
22 septembre 2017**



**Informations et candidatures :**

[www.concours.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/)